

COMpte DE RESULTAT

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	361 200		361 200	342 000
Chiffre d'affaires net	361 200		361 200	342 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			549 803	
Autres produits			1	
Produits d'exploitation	911 004		911 004	342 000
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes		288 621	288 621	264 091
Impôts, taxes et versements assimilés		2 088	2 088	2 027
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			21 199	21 199
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 607	7 723
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				0
Charges d'exploitation	314 515		314 515	295 041
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	596 489		596 489	46 959
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				200 579
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			8 435	9 087
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers	8 435		8 435	209 666
Dotations financières aux amortissements et provisions			78 811	68 688
Intérêts et charges assimilées			52 682	58 192

certifié conforme à l'original

Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Charges financières	131 493		126 880
RÉSULTAT FINANCIER	(123 058)		82 785
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	473 431		129 745
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			100
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Produits exceptionnels			100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Charges exceptionnelles			100
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés au résultat de l'entreprise			
Impôt sur les bénéfices	(23 263)		(44 064)
TOTAL DES PRODUITS		919 439	551 766
TOTAL DES CHARGES		422 745	377 957
BÉNÉFICE OU PERTE		496 694	173 809

BILAN ACTIF

Actif				
Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	9 000	7 050	1 950	3 750
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations	6 186 972	1 404 822	4 782 150	4 782 150
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Actif immobilisé	6 195 972	1 411 872	4 784 100	4 785 900
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	55 440		55 440	38 400
Autres créances	338 048	120 567	217 481	177 789
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
<i>Dont actions propres</i>				
Disponibilités	3 628		3 628	10 864
Charges constatées d'avance	1 842		1 842	1 588
Actif circulant	398 958	120 567	278 391	228 642
Frais d'émission d'emprunts à étaler	12 827		12 827	32 226
Prime de remboursement des obligations	57 317		57 317	130 127
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL	6 665 075	1 532 439	5 132 636	5 176 895

certifié conforme à l'original

10/01/2023

BILAN PASSIF

Passif		
Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	3 753 001	3 753 001
<i>Dont versé</i>	<i>3 753 001</i>	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
<i>Dont écart d'équivalence</i>		
Réserve légale	13 742	13 742
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		
Autres réserves		
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau	(1 434 929)	(1 608 738)
RESULTAT DE L'EXERCICE	496 694	173 809
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres	2 828 508	2 331 814
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles	1 443 826	1 407 387
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	490 584	1 051 250
Emprunts et dettes financières divers	208 027	287 116
<i>Dont emprunts participatifs</i>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 400	86 928
Dettes fiscales et sociales	62 291	6 400
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 000	6 000
Produits constatés d'avance		
Dettes	2 304 128	2 845 081
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL	5 132 636	5 176 895

Groupe 1001 Salles

Société par actions simplifiée au capital de 3.753.001 euros

Siège social : 11, rue Maurice Grandcoing – Rond Point Européen – 94200 Ivry-sur-Seine
RCS Créteil 828 269 498
(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES DE LA SOCIETE
EN DATE DU 22 JUIN 2023**

[...]

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président et au Directeur Général de la Société)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

connaissance prise du rapport de gestion établi par la Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

approuve lesdits rapports ainsi que les comptes annuels, soit le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports,

prend acte, conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinque du Code général des impôts, qu'aucune dépense et charge visées aux articles 39-4 et 39-5 dudit Code n'a été effectuée au cours de l'exercice écoulé,

en conséquence, **donne** au Président et au Directeur Général quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité requise.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 – Constatation de la reconstitution des capitaux propres de la Société)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

connaissance prise du rapport de gestion établi par la Président,

approuve la proposition du Président et, après avoir constaté que les comptes font un bénéfice de 496.694 euros, **décide** de l'affecter en totalité au compte « report à nouveau » dont le solde s'élève, avant cette affectation, à (1.434.929) euros,

constate que, compte tenu de cette affectation :

- le compte « report à nouveau » s'élève à la somme de (938.235) euros,
- les capitaux propres de la Société s'élèvent à la somme de 2.828.508 euros pour un capital social de 3.753.001 euros.

prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité requise.

[...]

SEPTIEME RESOLUTION

(Pouvoir pour l'accomplissement des formalités)

L'Assemblée Générale **donne** tout pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

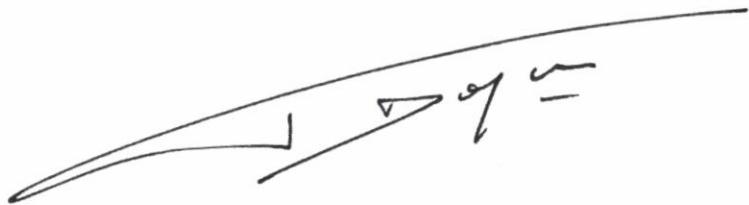
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité requise.

Certifié conforme à l'original,



Le Président
LES LONGUES OREILLES
Par : Monsieur Thierry DEPIERRE

Certifié conforme à l'original

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Igor", is written over a curved line.

ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

1. Principes généraux

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

« Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels définies dans le règlement ANC 2019-06 relatif au Plan Comptable Général

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. »

CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Le principe de continuité d'exploitation de la société **GROUPE 1001 SALLES** est maintenu grâce à :

- l'obtention au sein du Groupe fin juin 2020 des Prêts Garantis par l'Etat pour un montant total de 550 K€ et dont 275 K€ sont utilisables au sein du Groupe. La société a décidé de reporter d'un an le remboursement des PGE et d'effectuer son remboursement sur une durée de 4 ans, le premier remboursement mensuel a débuté le 26/07/2022 et se poursuivra jusqu'au 26/06/2026 soit sur 48 mois
- La signature d'un avenant N°1 à la convention d'emprunt obligataire OC TA (941 K€ hors intérêts courus) en date du 30 mai 2023, qui prolonge au 31 décembre 2024 la date de remboursement initiale prévue le 30 septembre 2023.
- La signature d'un avenant N°1 à la convention d'emprunt obligataire OC TB (403 K€ hors intérêts courus) en date du 24 mai 2023, qui prolonge au 31 décembre 2024 la date de remboursement initiale prévue le 30 septembre 2023.

Dans le cadre des prêts accordés par BNP Paribas et BP Rives de Paris, en application des l'article 11.7 de la Convention de Prêts, il est indiqué ici que la société, au 31.12.2022, n'a pas pu respecter ses engagements en matière de Ratios Financiers (Ratios R2 et R3) »

1. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations

Immobilisations corporelles

NEANT

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Développement Site Web : amortissement linéaire sur : 5 ans (20%)

b) Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est déterminée par référence à la notion d'utilité pour la société. La valeur d'utilité des titres de participation est appréciée en tenant compte notamment des perspectives d'évolution de la société acquise, de sa valeur d'actif net corrigée, des plus ou moins-values latentes et de sa capacité bénéficiaire. Les moins-values latentes issues de la comparaison de la valeur d'inventaire et de la valeur d'acquisition des titres font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Provision titres MP2 (fusionnée en 2022 avec 1001 services) : provision constituée en 2019 à 100% : 9.751 €

Provision titres RESERVEUNBAR : provision constituée en 2019 à 100% : 950 €
+ provision constituée en 2022 : 6000 € Soit au total : 6950 €

Provision titres 1001 SERVICES : provision constituée en 2020 à 100% : 599.260 €

c) Mali de fusion sur actif financier

Mali de fusion

la fusion simplifiée, réalisée en 2018 par absorption par Groupe 1001 Salles de la société HOLDING TRIMADE a dégagé un mali de fusion de 5 570 160 €. Conformément à l'article 16 du règlement ANC de Novembre 2015, l'affectation du mali technique sur actif sous-jacent financier a été comptabilisé dans un compte 278 - Mali de fusion sur actifs financiers.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est déterminée à la notion d'utilité pour la société. La valeur d'utilité du mali technique sur actif est appréciée en tenant compte notamment des perspectives d'évolution de la société auquel le mali correspond. Les moins-values latentes issues de la comparaison de la valeur d'inventaire et de la valeur comptable du mali font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Provision Mali de Fusion titres 1001 SERVICES : provision constituée en 2020 : 788.860 € (compte 29781000)

Au global, entre les titres proprement dits et le Mali de fusion 1001 Services la provision s'élève au 31.12.2020 à 22.5% du montant global, soit un montant total de : 788 860 + 599.260 = 1.388.120 €
Cette provision reste inchangée au 31/12/2022

d) Stocks

NEANT

e) Provisions réglementées

NEANT

f) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

dépréciation des créances / C/C interco,

Un complément de provision a été constitué sur des créances vis-à-vis des sociétés membres du groupe pour un montant de 2.607 € en 2022.

- complément de provision sur créance RESERVEUNBAR passée en 2022 : 2.607 € (rappel pour 2021 : 1.365 €)
- Le montant de la provision sur créance RESERVEUNBAR représente au 31 12 2022 50% de la totalité de la créance en compte courant soit au total : 120.567 € (sur une créance globale de 241.133 € au 31 12 2022)
- Une reprise sur la provision sur créance MP2 passée en 2022 : 549.803 €

Globalement les provisions constatées en 2022 s'élèvent à 2.607 € (compte 68174100)

La reprise sur provisions en 2022 s'élève à 549.803 € (compte 78174100)

Et le montant global des provisions s'élève au 31.12.2022 à : 120.567 € (comptes 4951xxxx)

g) Amortissements dérogatoires

Les frais d'acquisition de titres sont amortis sur une durée de 5 ans selon la méthode des amortissements linéaires.

h) Amortissements prime de non conversion des OCA

Les primes de non conversion des OCA sont amorties sur 6 ans et demi.

- i) Pour information, les honoraires du Commissaire aux comptes 2022 sont de : 3.600 € H.T.
- ii)

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagement en matière de sûretés :

La société GROUPE 1001 SALLES s'engage à ne pas consentir et à faire en sorte que ses filiales ne consentent pas, pendant toute la durée des Prêts, sans l'accord préalable écrit des banques, de sûretés réelles ou personnelles nouvelles par rapport à celles éventuellement déjà consenties à la date d'utilisation et n'ayant pas fait l'objet d'une mainlevée à cette même date et aux sûretés, exception faite, s'agissant des Filiales de l'emprunteur, des sûretés consenties dans le cadre de leur activité courante (à l'exclusion toutefois de tout nantissement d'actions ou de parts sociales, de tout nantissement de fonds de commerce ou de marque, et de toute sûreté portant sur des actifs immobiliers) ainsi que des sûretés consenties en garantie de tout endettement complémentaire souscrit par les sociétés du Groupe dans les limites autorisées par la Convention pour autant, dans cette hypothèse, que les sûretés consenties portent exclusivement sur les actifs financés au moyen de l'endettement complémentaire souscrit.

Les emprunts obligataires sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 6,5 ans.

ENGAGEMENTS DONNES

La société **Groupe 1001 Salles** a accordé son soutien financier aux sociétés **RESERVERUNBAR, 1001 DJ et MP2** en s'engageant à apporter la trésorerie nécessaire à la poursuite de leurs activités. L'engagement financier accordé est valable jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 des filiales.

FAITS SIGNIFICATIFS

Les comptes de MP2 utilisés pour établir les conditions de l'opération ont été arrêtés à la date du 31 décembre 2021, date de clôture de son dernier exercice social.

Les sociétés participant à la fusion étant sous contrôle commun, les éléments d'actif et de passif sont apportés, conformément à la réglementation comptable (art. 710-1 et 720-1 du Plan comptable général), pour leur valeur nette comptable au 31 décembre 2021.

En application de l'article L. 236-3 II du Code de commerce, il ne sera pas procédé à l'échange d'actions de l'Absorbante contre des actions de l'Absorbée qui disparaît.

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-4 du Code de commerce, la fusion a, d'un point de vue comptable et fiscal, un effet rétroactif au 1er janvier 2022

Le montant net apporté est de -629 364 €.

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN :- **FRAIS D'ETABLISSEMENT**

NEANT

- **FONDS COMMERCIAL**

NEANT

- **AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

ELEMENTS	VALEUR BRUTE	TAUX D'AMORTISSEMENT
CONCESSIONS, BREVETS / LICENCES ET DROITS SIMILAIRES	0	
AUTRES : SITE WEB GROUPE 1001 SALLES	9.000	20 %
TOTAL	9.000	

IMMOBILISATIONS

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	9 000		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles			
Participations et mises en équivalence			
Autres participations	6 180 971		15 752
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
Total des immobilisations financières	6 180 971		15 752
TOTAL	6 189 971		15 752

Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			9 000	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles				
Participations et mises en équivalence				
Autres participations	9 751		6 186 972	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total des immobilisations financières	9 751		6 186 972	
TOTAL	9 751		6 195 972	

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	5 250,00	1 800,00		7 050,00
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des				
Installations techniques, <small>matériel et outillages</small>				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat de bureau et <small>informatique mobilier</small>				
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles				
TOTAL	5 250	1 800		7 050

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Rubriques	Dotations			Reprises				Mouvement net amortissements à la fin de l'exercice
	Dégressif	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnels	Dégressif	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement et de développement								
Autres immobilisations incorporelles								
Terrains								
Constructions sur sol propre								
Constructions sur sol d'autrui								
Constructions installations sales								
Inst. techniques et outil.								
Inst. industriel								
Inst. gales, agencements et divers								
Matériel de transport								
Mat de bureau, infor. et mobilier								

Emballages récupérables et divers				
Total des ventilations immos.				
Frais d'acquisition de titres de participation				
TOTAL GÉNÉRAL				
TOTAL DES DOTATIONS	TOTAL DES REPRISES		DOTATIONS - REPRISES	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler	32 226		19 399	12 827
Primes de remboursement des obligations	130 127		72 810	57 317

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	609 961	6 001		615 962
Provisions sur autres immobilisations financières	788 860			788 860
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation	667 763	2 607	549 803	120 567
TOTAL	2 066 584	8 608	549 803	1 525 389
TOTAL GÉNÉRAL	2 066 584	8 608	549 803	1 525 389

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances			
Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total de l'actif immobilisé			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	55 440	55 440	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat – Impôts sur les bénéfices			
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	20 601	20 601	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat – Divers			
Groupes et associés	317 447	317 447	
Débiteurs divers			
Total de l'actif circulant	393 488	393 488	
Charges constatées d'avance	1 842	1 842	
TOTAL	395 330	395 330	

Etat des dettes			
Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus
			A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 443 826		1 443 826
Autres emprunts obligataires			
Auprès des organismes de crédit :			
- à 1 an maximum à l'origine			
- à plus de 1 an à l'origine	490 584	490 584	
Emprunts et dettes financières divers			
Fournisseurs et comptes rattachés	92 400	92 400	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	53 051	53 051	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 240	9 240	
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés	208 027	208 027	
Autres dettes	7 000	7 000	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL	2 304 128	2 304 128	

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	100 208
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	7 000
TOTAL	107 208

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Crédit à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Crédits	
- Crédits clients et comptes rattachés	15 840
- Autres crédits	
<i>dont avoirs à recevoir</i>	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	15 840

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
ASSURANCES	1.842	
TOTAL	1.842	

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Détails(Renseignements concernant les filiales)	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenue en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations					
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)					
SAS RESERVEUNBAR	1.000	(192.238)	100	6.950	0
1001 SERVICES	45.000	70.627	100	599.260	0
1001 DJ	1.000	(27.223)	85	850	0
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)					
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations					
- Filiales non reprises en A:					
a) Françaises					
b) Etrangères					
- Participations non reprises en A:					
a) Françaises					
b) Etrangères					

Suite...

Détails(Renseignements concernant les filiales)	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encalssés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations					
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)					
SAS RESERVEUNBAR	241.133		116.537	(48.383)	
SAS 1001 SERVICES	(208.027)		2.189.306	372.439	
SAS 1001 DJ			138.870	6.570	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)					
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations					
- Filiales non reprises en A:					
a) Françaises					
b) Etrangères					
- Participations non reprises en A:					
a) Françaises					
b) Etrangères					

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	3.753.001			3.753.001	1
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	3.753.001			3.753.001	1

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires	3753001	1	
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			

RESULTATS SUR LES 5 DERNIERS EXERCICES

Rubriques	N	N-1	N-2	N-3	N-4
Capital en fin d'exercice					
Capital Social	3 753 001	3 753 001	3 753 001	3 753 001	3 753 001
Actions Ordinaires					
Actions prioritaires existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conv. Obligation					
Par droit de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	361200	342000	357960	436200	468600
Résultat avant impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	497237	158667	283101	134873	420287
Impôts sur les bénéfices	(23263)	(44064)	(36873)	(109890)	(94439)
Participation salariés					
Résultat après impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	496694	173809	(1531293)	(338533)	379968
Résultat distribué					
Résultat par actions (en euros)					
Résultat après impôts, participation et avant dot. aux amortissements et provisions					
Résultat après impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions					
Dividende par action					
Résultat par actions (en euros)					
Effectif moyen des salariés employés					
Montant de la masse salariale					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale ...)					

AUTRES INFORMATIONS :INTEGRATION FISCALE

Dans le cadre du régime d'intégration fiscale,

La société mère, GROUPE 1001 SALLES, se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés, et de l'éventuel impôt forfaitaire annuel, dus par le groupe formé par elle-même et la ou les sociétés qui figurent sur la liste ci-dessus, en application de l'article 226 du Code Général des Impôts.

Conformément à ces dispositions, les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe correspondent à la conception retenue pour la répartition de l'impôt, telle que prévue dans la convention d'intégration.

Cette conception se résume aux éléments suivants :

- les charges ou produits d'impôt dans chaque filiale ont été comptabilisés comme en l'absence d'intégration fiscale.
 - Pour la société **Groupe 1001 salles** en tant que société propre, la charge d'impôt s'élèverait à un montant de : 0 € si elle était imposée seule
 - les comptes individuels de la ou des sociétés filiales au niveau des résultats et des capitaux propres sont identiques à ceux qu'ils auraient été s'il n'y avait pas eu d'intégration.
- Au 31 Décembre 2022, le bénéfice fiscal du groupe intégré s'élève pour l'exercice à 272.399 € et le déficit reportable s'élève à 0 €

Dans le cadre du régime d'intégration fiscale, il est à noter qu'au cours de l'exercice 2022 la société a acquis 5 % des actions de la société RESERVEUNBAR. La participation s'élève désormais à 100 % de RESERVEUNBAR.

CHANGEMENT DE TITRES

Les titres MP2 d'un montant de 9 752 € au 31.12.2021 ont été transformés en titres 1001 services pour le même montant, soit 9 752 € au 31.12.2022

VACHON ET ASSOCIES

GROUPE 1001 SALLES
Rond-Point Européen
11, rue Maurice Grandcoing
BP 80210
94202 IVRY SUR SEINE Cedex

- :- :- :- :- :

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

- :- :- :- :- :

VACHON ET ASSOCIES

GROUPE 1001 SALLES
Rond-Point Européen
11, rue Maurice Grandcoing
BP 80210
94202 IVRY SUR SEINE Cedex

- :- :- :- :- :

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

- :- :- :- :- :

A l'Assemblée Générale de la société **GROUPE 1001 SALLES**,
OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **GROUPE 1001 SALLES** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

- **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe « Engagements donnés » relative aux soutiens financiers accordés aux sociétés **1001 DJ** et **RESERVERUNBAR** afin qu'elles poursuivent leur continuité d'exploitation jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à approuver les comptes clos au 31 décembre 2023.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans les notes « Titres immobilisés » et « mali de fusion sur actif financier » de l'annexe aux comptes annuels, les titres de participation et la quote-part de mali de fusion attachée figurent au bilan à leur coût d'acquisition. A la fin de l'exercice, une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation et la quote-part de mali de fusion attachée sont inférieures à la valeur comptable.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, nos travaux ont consisté à apprécier l'approche et les données utilisées pour déterminer la valeur d'inventaire des titres de participation et la quote-part de mali de fusion attachée ainsi que les dépréciations éventuelles. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la Loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Une description des responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

**RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Une description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 8 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes

VACHON ET ASSOCIES

Représenté par

Bertrand VACHON

GROUPE 1001 SALLES

- :- :- :- :- :

**ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

- :- :- :- :- :

**DESCRIPTION DES RESPONSABILITES DE LA DIRECTION
ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

**DESCRIPTION DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES
ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

Actif				
Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	9 000	7 050	1 950	3 750
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations Techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations	6 186 972	1 404 822	4 782 150	4 782 150
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Actif immobilisé	6 195 972	1 411 872	4 784 100	4 785 900
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	55 440		55 440	38 400
Autres créances	338 048	120 567	217 481	177 789
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
<i>Dont actions propres</i>				
Disponibilités	3 628		3 628	10 864
Charges constatées d'avance	1 842		1 842	1 588
Actif circulant	398 958	120 567	278 391	228 642
Frais d'émission d'emprunts à étalement	12 827		12 827	32 226
Prime de remboursement des obligations	57 317		57 317	130 127
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL	6 665 075	1 532 439	5 132 636	5 176 895

BILAN PASSIF

Passif		
Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	3 753 001	3 753 001
Dont versé	3 753 001	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Dont écart d'équivalence		
Réserve légale	13 742	13 742
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		
Autres réserves		
Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants		
Report à nouveau	(1 434 929)	(1 608 738)
RESULTAT DE L'EXERCICE	496 694	173 809
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres	2 828 508	2 331 814
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles	1 443 826	1 407 387
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	490 584	1 051 250
Emprunts et dettes financières divers	208 027	287 116
Dont emprunts participatifs		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 400	86 928
Dettes fiscales et sociales	62 291	6 400
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 000	6 000
Produits constatés d'avance		
Dettes	2 304 128	2 845 081
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL	5 132 636	5 176 895

COMpte DE RESULTAT

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	361 200		361 200	342 000
Chiffre d'affaires net	361 200		361 200	342 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			549 803	
Autres produits			1	
Produits d'exploitation			911 004	342 000
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			288 621	264 091
Impôts, taxes et versements assimilés			2 088	2 027
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			21 199	21 199
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 607	7 723
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			0	
Charges d'exploitation			314 515	295 041
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			596 489	46 959
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				200 579
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			8 435	9 087
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Défauts et charges assimilées				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers			8 435	209 666
Dotations financières aux amortissements et provisions			78 811	68 688
Intérêts et charges assimilées			52 682	58 192

Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Charges financières	131 493	126 880	
RÉSULTAT FINANCIER	(123 058)	82 785	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	473 431	129 745	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			100
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Produits exceptionnels			100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Charges exceptionnelles			100
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés au résultat de l'entreprise			
Impôt sur les bénéfices	(23 263)	(44 064)	
TOTAL DES PRODUITS	919 439	551 766	
TOTAL DES CHARGES	422 745	377 957	
BÉNÉFICE OU PERTE	496 694	173 809	

ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

1. Principes généraux

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

« Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels définies dans le règlement ANC 2019-06 relatif au Plan Comptable Général

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. »

CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Le principe de continuité d'exploitation de la société **GROUPE 1001 SALLES** est maintenu grâce à :

- l'obtention au sein du Groupe fin juin 2020 des Prêts Garantis par l'Etat pour un montant total de 550 K€ et dont 275 K€ sont utilisables au sein du Groupe. la société a décidé de reporter d'un an le remboursement des PGE et d'effectuer son remboursement sur une durée de 4 ans, le premier remboursement mensuel a débuté le 26/07/2022 et se poursuivra jusqu'au 26/06/2026 soit sur 48 mois
- La signature d'un avenant N°1 à la convention d'emprunt obligataire OC TA (941 K€ hors intérêts courus) en date du 30 mai 2023, qui prolonge au 31 décembre 2024 la date de remboursement initiale prévue le 30 septembre 2023.
- La signature d'un avenant N°1 à la convention d'emprunt obligataire OC TB (403 K€ hors intérêts courus) en date du 24 mai 2023, qui prolonge au 31 décembre 2024 la date de remboursement initiale prévue le 30 septembre 2023.

Dans le cadre des prêts accordés par BNP Paribas et BP Rives de Paris, en application des l'article 11.7 de la Convention de Prêts, il est indiqué ici que la société, au 31.12.2022, n'a pas pu respecter ses engagements en matière de Ratios Financiers (Ratios R2 et R3) »

1. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations

Immobilisations corporelles

NEANT

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Développement Site Web : amortissement linéaire sur : 5 ans (20%)

b) Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est déterminée par référence à la notion d'utilité pour la société. La valeur d'utilité des titres de participation est appréciée en tenant compte notamment des perspectives d'évolution de la société acquise, de sa valeur d'actif net corrigée, des plus ou moins-values latentes et de sa capacité bénéficiaire. Les moins-values latentes issues de la comparaison de la valeur d'inventaire et de la valeur d'acquisition des titres font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Provision titres MP2 (fusionnée en 2022 avec 1001 services) : provision constituée en 2019 à 100% : 9.751 €

Provision titres RESERVEUNBAR : provision constituée en 2019 à 100% : 950 €
+ provision constituée en 2022 : 6000 € Soit au total : 6950 €

Provision titres 1001 SERVICES : provision constituée en 2020 à 100% : 599.260 €

c) Mali de fusion sur actif financier

Mali de fusion

la fusion simplifiée, réalisée en 2018 par absorption par Groupe 1001 Salles de la société HOLDING TRIMADE a dégagé un mali de fusion de 5 570 160 €. Conformément à l'article 16 du règlement ANC de Novembre 2015, l'affectation du mali technique sur actif sous-jacent financier a été comptabilisé dans un compte 278 - Mali de fusion sur actifs financiers.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est déterminée à la notion d'utilité pour la société. La valeur d'utilité du mali technique sur actif est appréciée en tenant compte notamment des perspectives d'évolution de la société auquel le mali correspond. Les moins-values latentes issues de la comparaison de la valeur d'inventaire et de la valeur comptable du mali font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Provision Mali de Fusion titres 1001 SERVICES : provision constituée en 2020 : 788.860 € (compte 29781000)

Au global, entre les titres proprement dits et le Mali de fusion 1001 Services la provision s'élève au 31.12.2020 à 22.5% du montant global, soit un montant total de : 788 860 + 599.260 = 1.388.120 €
Cette provision reste inchangée au 31/12/2022

d) Stocks

NEANT

e) Provisions réglementées

NEANT

f) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

dépréciation des créances / C/C interco,

Un complément de provision a été constitué sur des créances vis-à-vis des sociétés membres du groupe pour un montant de 2.607 € en 2022.

- complément de provision sur créance RESERVEUNBAR passée en 2022 : 2.607 € (rappel pour 2021 : 1.365 €)
- Le montant de la provision sur créance RESERVEUNBAR représente au 31 12 2022 50% de la totalité de la créance en compte courant soit au total : 120.567 € (sur une créance globale de 241.133 € au 31 12 2022)
- Une reprise sur la provision sur créance MP2 passée en 2022 : 549.803 €

Globalement les provisions constatées en 2022 s'élèvent à 2.607 € (compte 68174100)

La reprise sur provisions en 2022 s'élève à 549.803 € (compte 78174100)

Et le montant global des provisions s'élève au 31.12.2022 à : 120.567 € (comptes 4951xxxx)

g) Amortissements dérogatoires

Les frais d'acquisition de titres sont amortis sur une durée de 5 ans selon la méthode des amortissements linéaires.

h) Amortissements prime de non conversion des OCA

Les primes de non conversion des OCA sont amorties sur 6 ans et demi.

- i) Pour information, les honoraires du Commissaire aux comptes 2022 sont de : 3.600 € H.T.
- ii)

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagement en matière de sûretés :

La société GROUPE 1001 SALLES s'engage à ne pas consentir et à faire en sorte que ses filiales ne consentent pas, pendant toute la durée des Prêts, sans l'accord préalable écrit des banques, de sûretés réelles ou personnelles nouvelles par rapport à celles éventuellement déjà consenties à la date d'utilisation et n'ayant pas fait l'objet d'une mainlevée à cette même date et aux sûretés, exception faite, s'agissant des Filiales de l'emprunteur, des sûretés consenties dans le cadre de leur activité courante (à l'exclusion toutefois de tout nantissement d'actions ou de parts sociales, de tout nantissement de fonds de commerce ou de marque, et de toute sûreté portant sur des actifs immobiliers) ainsi que des sûretés consenties en garantie de tout endettement complémentaire souscrit par les sociétés du Groupe dans les limites autorisées par la Convention pour autant, dans cette hypothèse, que les sûretés consenties portent exclusivement sur les actifs financés au moyen de l'endettement complémentaire souscrit.

Les emprunts obligataires sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 6,5 ans.

ENGAGEMENTS DONNES

La société **Groupe 1001 Salles** a accordé son soutien financier aux sociétés **RESERVERUNBAR, 1001 DJ et MP2** en s'engageant à apporter la trésorerie nécessaire à la poursuite de leurs activités. L'engagement financier accordé est valable jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 des filiales.

FAITS SIGNIFICATIFS

Les comptes de MP2 utilisés pour établir les conditions de l'opération ont été arrêtés à la date du 31 décembre 2021, date de clôture de son dernier exercice social.

Les sociétés participant à la fusion étant sous contrôle commun, les éléments d'actif et de passif sont apportés, conformément à la réglementation comptable (art. 710-1 et 720-1 du Plan comptable général), pour leur valeur nette comptable au 31 décembre 2021.

En application de l'article L. 236-3 II du Code de commerce, il ne sera pas procédé à l'échange d'actions de l'Absorbante contre des actions de l'Absorbée qui disparaît.

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-4 du Code de commerce, la fusion a, d'un point de vue comptable et fiscal, un effet rétroactif au 1er janvier 2022

Le montant net apporté est de -629 364 €.

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN :**- FRAIS D'ETABLISSEMENT**

NEANT

- FONDS COMMERCIAL

NEANT

- AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

ELEMENTS	VALEUR BRUTE	TAUX D'AMORTISSEMENT
CONCESSIONS, BREVETS / LICENCES ET DROITS SIMILAIRES	0	
AUTRES : SITE WEB GROUPE 1001 SALLES	9.000	20 %
TOTAL	9.000	

IMMOBILISATIONS

Augmentations			
Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	9 000		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles			
Participations et mises en équivalence			
Autres participations	6 180 971		15 752
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
Total des immobilisations financières	6 180 971		15 752
TOTAL	6 189 971		15 752

Diminutions				
Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			9 000	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles				
Participations et mises en équivalence				
Autres participations	9 751		6 186 972	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total des immobilisations financières	9 751		6 186 972	
TOTAL	9 751		6 195 972	

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	5 250,00	1 800,00		7 050,00
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des				
Installations techniques, matériel et outillages				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat de bureau et informatique mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles				
TOTAL	5 250	1 800		7 050

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvement net amortissements à la fin de l'exercice
	Dégressif	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnels	Dégressif	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Constructions installations							
Inst. techniques et outil.							
Inst. gales, agencements et divers							
Matériel de transport							
Mat de bureau, infor. et mobilier							

Emballages récupérables et divers				
Total des ventilations immos.				
Frais d'acquisition de titres de participation				
TOTAL GÉNÉRAL				
TOTAL DES DOTATIONS	TOTAL DES REPRISES		DOTATIONS - REPRISES	
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices				
Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler	32 226		19 399	12 827
Primes de remboursement des obligations	130 127		72 810	57 317

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	609 961	6 001		615 962
Provisions sur autres immobilisations financières	788 860			788 860
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation	667 763	2 607	549 803	120 567
TOTAL	2 066 584	8 608	549 803	1 525 389
TOTAL GÉNÉRAL	2 066 584	8 608	549 803	1 525 389

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances			
Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total de l'actif immobilisé			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	55 440	55 440	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat – Impôts sur les bénéfices			
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	20 601	20 601	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat – Divers			
Groupes et associés	317 447	317 447	
Débiteurs divers			
Total de l'actif circulant	393 488	393 488	
Charges constatées d'avance	1 842	1 842	
TOTAL	395 330	395 330	

Etat des dettes			
Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus
Emprunts obligataires convertibles	1 443 826		1 443 826
Autres emprunts obligataires			
Auprès des organismes de crédit :			
- à 1 an maximum à l'origine			
- à plus de 1 an à l'origine	490 584	490 584	
Emprunts et dettes financières divers			
Fournisseurs et comptes rattachés	92 400	92 400	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	53 051	53 051	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 240	9 240	
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés	208 027	208 027	
Autres dettes	7 000	7 000	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL	2 304 128	2 304 128	

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	100 208
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	7 000
TOTAL	107 208

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Crédit à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Crédits	
- Crédits clients et comptes rattachés	15 840
- Autres crédits	
<i>dont avoirs à recevoir</i>	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	15 840

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
ASSURANCES	1.842	
TOTAL	1.842	

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Détails(Renseignements concernant les filiales)	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenue en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations					
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)					
SAS RESERVEUNBAR	1.000	(192.238)	100	6.950	0
1001 SERVICES	45.000	70.627	100	599.260	0
1001 DJ	1.000	(27.223)	85	850	0
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)					
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations					
- Filiales non reprises en A:					
a) Françaises					
b) Etrangères					
- Participations non reprises en A:					
a) Françaises					
b) Etrangères					

Suite...

Détails(Renseignements concernant les filiales)	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations					
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)					
SAS RESERVEUNBAR	241.133		116.537	(48.383)	
SAS 1001 SERVICES	(208.027)		2.189.306	372.439	
SAS 1001 DJ			138.870	6.570	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)					
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations					
- Filiales non reprises en A:					
a) Françaises					
b) Etrangères					
- Participations non reprises en A:					
a) Françaises					
b) Etrangères					

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Crées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	3.753.001			3.753.001	1
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	3.753.001			3.753.001	1

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires	3753001	1	
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			

RESULTATS SUR LES 5 DERNIERS EXERCICES

Rubriques	N	N-1	N-2	N-3	N-4
Capital en fin d'exercice					
Capital Social	3 753 001	3 753 001	3 753 001	3 753 001	3 753 001
Actions Ordinaires					
Actions prioritaires existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conv. Obligation					
Par droit de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	361200	342000	357960	436200	468600
Résultat avant impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	497237	158667	283101	134873	420287
Impôts sur les bénéfices	(23263)	(44064)	(36873)	(109890)	(94439)
Participation salariés					
Résultat après impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	496694	173809	(1531293)	(338533)	379968
Résultat distribué					
Résultat par actions (en euros)					
Résultat après impôts, participation et avant dot. aux amortissements et provisions					
Résultat après impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions					
Dividende par action					
Résultat par actions (en euros)					
Effectif moyen des salariés employés					
Montant de la masse salariale					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale ...)					

AUTRES INFORMATIONS :**INTEGRATION FISCALE**

Dans le cadre du régime d'intégration fiscale,

La société mère, GROUPE 1001 SALLES, se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés, et de l'éventuel impôt forfaitaire annuel, dus par le groupe formé par elle-même et la ou les sociétés qui figurent sur la liste ci-dessus, en application de l'article 226 du Code Général des Impôts.

Conformément à ces dispositions, les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe correspondent à la conception retenue pour la répartition de l'impôt, telle que prévue dans la convention d'intégration.

Cette conception se résume aux éléments suivants :

- les charges ou produits d'impôt dans chaque filiale ont été comptabilisés comme en l'absence d'intégration fiscale.
 - Pour la société **Groupe 1001 salles** en tant que société propre, la charge d'impôt s'élèverait à un montant de : 0 € si elle était imposée seule
 - les comptes individuels de la ou des sociétés filiales au niveau des résultats et des capitaux propres sont identiques à ceux qu'ils auraient été s'il n'y avait pas eu d'intégration.
- Au 31 Décembre 2022, le bénéfice fiscal du groupe intégré s'élève pour l'exercice à 272.399 € et le déficit reportable s'élève à 0 €

Dans le cadre du régime d'intégration fiscale, il est à noter qu'au cours de l'exercice 2022 la société a acquis 5 % des actions de la société RESERVEUNBAR. La participation s'élève désormais à 100 % de RESERVEUNBAR.

CHANGEMENT DE TITRES

Les titres MP2 d'un montant de 9 752 € au 31.12.2021 ont été transformés en titres 1001 services pour le même montant, soit 9 752 € au 31.12.2022